



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/TRANS/WP.29/2006/85/Corr.1
3 novembre 2006

FRANÇAIS SEULEMENT

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des Règlements
concernant les véhicules (WP.29)

Cent quarantième session
Genève, 14-17 novembre 2006
Point 4.2.28 de l'ordre du jour provisoire

**PROPOSITION DE RECTIFICATIF 1 AU SUPPLEMENT 13 A LA SERIE 02
D'AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT N° 48**

(Installation des dispositifs d'éclairage et de signalisation lumineuse)

Communication du représentant de la France

Rectificatif

Page 2, paragraphe 6.4.7.2, sous paragraphe c)

Au lieu de ils peuvent rester lire ils doivent rester

Le présent document est un document de travail distribué pour examen et commentaires.
Quiconque l'utilise à d'autres fins en porte l'entière responsabilité. Les documents sont
également disponibles via Internet:

<http://www.unece.org/trans/main/welcwp29.htm>